



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E159101

VALABLE JUSQU'AU 27/02/2025

ÉDITÉ LE 22/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/2006

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 16/12/2021
80 000

Raison sociale : SUN RENOV

4 AVENUE DE LA RESISTANCE
91700 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVRY

Siret : 490 653 508 00047

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 2112873

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 0000010380140304

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 0000010380140304

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2023

Téléphone : 01 69 21 21 70

Portable : 06 06 71 89 36

Site Internet : www.sunrenov.fr

E-mail : contact@sunrenov.fr

Responsabilité légale :

OZLU RAMAZAN PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 18

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	11/02/2021
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	11/02/2021
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	11/02/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAIN
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSAIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.